# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 14-6-76207858

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"

(AUDE - GARD - HERAULT - LOZERE - PYRENEES ORIENTALES)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

MAISON DE L'AGRICULTURE - BAT. 5 - PLACE CHAPTAL

34076 MONTPELLIER CEDEX - TEL. 92.28.72

ABONNEMENT ANNUEL :

Régisseur de recettes de la D.D.A.

C.C.P. Montpellier 5238-57

50 francs - n° 20

1976

## MILDIOU

Trois traitements ont été conseillés durant la deuxième quinzaine du mois de mai assurant la protection du vignoble.

Nous rappelons que les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente, doivent être employés à des doses précises :

| Citons par exemple : | (doses du produit commercial) |
|---|---|
| Captane (175 g. matière active à l'hectolitre) m.a./hl | soit 2 à 3,500 kg à l'hectare selon formulation |
| Cuivre du sulfate (500 g.m.a./hl) | soit bouillie bordelaise à 2 kgs par hectolitre 20 kgs/hectare |
| Dichlofluanide (I25 g m.a./hl) | soit 2,500 kgs à l'hectare |
| Folpel (150 g m.a./hl) | soit 3 kgs à l'hectare |
| Mancozèbe (280 g. m.a./hl) | soit 3,500 kgs à 4 kgs à l'hectare |
| Manèbe (280 g. m.a./hl) | soit 3,500 kgs à l'hectare |
| Propinèbe (280 g. m.a./hl) | soit 4 kgs à l'hectare |

## OIDIUM

Un poudrage à base de soufre est recommandé à la floraison.

## POURRITURE GRISE

Des dégâts provoqués par le Botrytis sont localement constatés. Ils ne doivent pas être confondus avec ceux du mildiou.

## EUDEMIS (zones 4 et 8)

Un traitement n'est pas nécessaire. Cependant, localement, il convient de repérer les chenilles et les dégâts en vue d'une intervention éventuelle.

## ARBRES FRUITIERS -

## CARPOCAPSE

Les conditions climatiques sont actuellement favorables à l'activité de ce ravageur, aux pontes et à l'évolution des oeufs. Le traitement est préconisé à l'aide d'un des produits cités dans la liste publiée.

Dans les vergers où des attaques de psylles ont été constatées, il conviendra de choisir un produit actif contre les deux ravageurs.

## TAVELURES

Dans les vergers où la maladie se manifeste, maintenir la protection en fonction du développement de la végétation.

## OIDIUM

En dépit des nombreux traitements conseillés depuis le début de la saison, la maladie continue d'être virulente, il ne faut pas arrêter les traitements.

Le Chef de Circonscription : V. LAGAUDE    L'Ingénieur : M. TISSOT

Tirage du 3 juin 1976 - I475 exemplaires

P184

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : P. JOURNET - N° d'inscription P.P. : 531 A.D.